

 <p>FICHE DE POSTE Type : FTE-DRH-001060 Date : 22/04/2010</p> <p>CENTRE HOSPITALIER THÉOPHILE ROUSSEL</p>	Centre Hospitalier Théophile Roussel
	<p>JARDINIER - MANUTENTIONNAIRE</p>

1. DEFINITION

Concevoir et réaliser des travaux de plantation et d'entretien d'espaces verts. Effectuer accessoirement des travaux d'entretien des espaces publics. Collecter et transporter des biens de volume important.

2. MISSIONS DU POSTE

2.1. Activités ou missions principales

- Conception réalisation et entretien des pelouses et massifs floraux
- Plantation et entretien des arbres, des arbustes et des haies
- Nettoyage et entretien de premier niveau des équipements motorisés, de l'outillage pour les espaces verts et la voirie
- Entretien des locaux, de l'atelier espaces verts et de la voirie
- Tri, collecte et transport des déchets végétaux en vue de recyclage
- Traitement phytosanitaire
- Entretien des espaces non plantés

2.2. Activités ou missions spécifiques

- Déménagement et stockage de mobilier
- Collecte stockage des déchets médicaux sur le site
- Ramassage des déchets ménagers des unités de soins intra, stockage et recyclage
- Nettoyage des containers
- Dératisation désinsectisation
- Déneigement

3. IDENTIFICATION DU POSTE

3.1. Liaisons hiérarchiques

- Responsable chargé du parc et jardins, du garage et des déménagements
- Directeur adjoint chargé des services économiques

3.2. Liaisons fonctionnelles

En interne

- Responsable des services économiques
- Personnels du service technique
- Unités de soins,
- Service garage pour l'entretien des équipements et de l'outillage
- Personnels des services administratifs –logistiques

3.3. Place dans l'organigramme

Cf. 3.1.

3.4. Présentation du service

Le service parcs et jardins est une des unités de la direction des services économiques, placée sous l'autorité d'un responsable du garage, parc et jardins et déménagement. Le service est placé sous la responsabilité d'un directeur adjoint chargé des services économiques.

Organisation du service :

3 jardiniers-manutentionnaires

Horaires : du lundi au vendredi

1 Particularité du poste

Travail extérieur exposé aux intempéries

Vigilance particulière liée à la sécurité, à la présence des patients et à l'utilisation de matériel dangereux

4. COMPETENCES REQUISES

4.1. Formation indispensable

- Permis B
- CAP jardinier ou BEP

4.2. Qualités professionnelles requises

- Doser les produits physio-sanitaires
- Savoir entretenir les espaces verts en fonction de la saisonnalité
- Conduire le matériel motorisé
- Savoir diagnostiquer les maladies parasitaires
- Utiliser les procédures et les méthodes de travail et de sécurité liée au poste de travail
- Diplomatie
- Rigueur et sens de l'organisation

5. MOYENS MIS A DISPOSITION

- Equipement de sécurité
- Outillages et matériel de jardinage et voirie
- Un véhicule utilitaire

6. CORRESPONDANCE STATUTAIRE

- Ouvrier professionnel
- Agent d'entretien qualifié
- Catégorie C

7. CLASSEMENT DANS LE REPERTOIRE DES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

- Jardinier-paysagiste : 4^E101
- Famille : voirie-espaces verts
- Sous-famille : maintenance voirie- espaces verts